



JOURS DE COLLECTES EN PORTE À PORTE

	Mardi	Mercredi
Poisson	✓	✓



● Emballages à recycler (cartonnettes, briques alimentaires, bouteilles en plastique, journaux, magazines, boîtes de conserve, cannettes en alu)



COLLECTE DES JOURS FÉRIÉS (2018 et 1/01/2019)

● Les collectes du mardi 8 mai et du mercredi 15 août sont maintenues le jour même.

● Les autres jours fériés sont collectés comme suit :

Mardi 1^{er} mai reportée au 30 avril pour Vitry-en-Charollais, au 2 mai pour Hautefond, Nochize, Poisson et Paray Nord, et au 3 mai pour l'Hôpital-le-Mercier, Versaugues, Paray Nord et Centre.

Mardi 25 décembre reportée au 24 décembre pour Vitry-en-Charollais, au 26 décembre pour Hautefond, Nochize, Poisson et Paray Nord, et au 27 décembre pour l'Hôpital-le-Mercier, Versaugues, Paray Nord et Centre.

Mardi 1^{er} janvier 2019 reportée au 31 décembre pour Vitry-en-Charollais, au 2 janvier pour Hautefond, Nochize, Poisson et Paray Nord et au 3 janvier

pour l'Hôpital-le-Mercier, Versaugues, Paray Nord + Centre
Les collectes ne seront pas assurées ni rattrapées pour les jours fériés suivants : lundi 1^{er} janvier, jeudi 10 mai, lundi 21 mai, jeudi 1^{er} novembre

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES

Il est rappelé qu'il est interdit de déposer des déchets et encombrants au sol, sous peine de poursuites.



Date de ce document :
janvier 2018



Le Grand Charollais
Communauté de communes